



**DÉLIBÉRATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ÉQUIPEMENT SPORTIF
NOTRE DAME / SAINT VINCENT DE BOISSET**

—
SÉANCE DU MARDI 25 FÉVRIER 2025

Convocation en date du 17 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq février, le comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Saint-Vincent-de-Boisset, sous la présidence de Hervé DAVAL, Président.

MEMBRES	
EN EXERCICE	8
PRÉSENTS	8
VOTANTS	8

Étaient présents : Monsieur Hervé DAVAL, Président, Monsieur David DOZANCE, Vice-Président,

Madame Jocelyne DURANTET, Messieurs Stéphane CANZANI et Morgan TALIFERT, titulaires représentant la commune de Notre Dame de Boisset,

Messieurs Éric FEUGÈRE et Patrick PEDRINI, titulaires représentant la commune de Saint-Vincent-de-Boisset,

Madame Lionel GIRAUD, suppléant représentant la commune de Saint-Vincent-de-Boisset,

Pouvoir déposé en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Néant**

Était excusée : Madame Sophie VACHOT, titulaire représentant la commune de Saint-Vincent-de-Boisset

Secrétaire élu : Monsieur Patrick PEDRINI



DÉLIBÉRATION N° 2025-04 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Président suggère le budget primitif 2025 suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
011 – Charges à caractère général	25 737,72 €	002 – Résultat reporté	19 437,72 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00 €	74 – Dotations et participations	32 000,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	20 300,00 €		
66 – Charges financières	1 400,00 €		
TOTAL	51 437,72 €	TOTAL	51 437,72 €

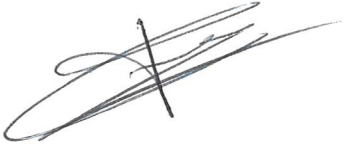
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
16 – Emprunts et dettes assimilées	3 500,00 €	021 – Virement de la section d'exploitation	20 300,00 €
21 – Immobilisations corporelles	59 294,73 €	10 – Dotations, fonds divers et réserves	4 811,92 €
		001 - Solde d'exécution	37 682,81 €
TOTAL	62 794,73 €	TOTAL	62 794,73 €

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 51 437,72 € et la section d'investissement s'équilibre à hauteur de 62 794,73 €.

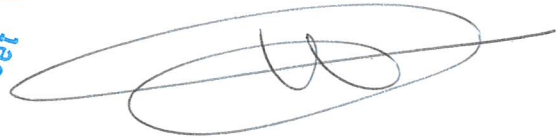
Où il est exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- Vote le budget primitif 2025 équilibré à 51 437,72 € en section de fonctionnement et à 62 794,73 € en section d'investissement, soit un budget total de 114 232,45 €.

Le secrétaire,
Patrick PEDRINI




Le Président,
Hervé DAVAL



Ont signé au Registre le Président et le secrétaire.

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

BUDGET SIES SIVU (M57) - SIVU NOTRE DAME/ST VINCENT BOISSET - BP - 2025

- B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes
- B2 - Methodes utilisées pour les amortissements
- B3.1 - Etat des provisions constituées
- B3.2 - Etalement des provisions
- B4 - Etat des charges transférées
- B5 - Detail des chapitres d'operations pour comptes de tiers
- B6 - Prêts
- B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés
- B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus
- B7.3 - Etat des emprunts garantis
- B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis
- B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail
- B7.6 - Etat des marchés de partenariat
- B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale
- B7.8 - Autres engagements donnés
- B7.9 - Autres engagements reçus
- B8 - Subventions versées
- B9 - Etat du personnel
- B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier
- B11.1 - Liste des organismes de regroupement
- B11.2 - Liste des établissements publics créés
- B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C - Annexes budgétaires

- C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses
 - C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes
 - C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)
 - C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)
- D - Autres éléments d'information**
- D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
 - D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget
 - D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation
 - D3 - Décisions en matière de taux
 - D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement
 - D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement
 - D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
 - D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.
 Dans les tableaux des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :
 dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les cotisations et participations,
 la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes (Glu) en fonctionnement ;
 les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également sur les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobilisent des APAE régies par l'article L.5277-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5272-0-3. Si la collectivité opte pour ces régies, la collectivité ne rembourse pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de décisions d'APAE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget ».

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2225-11 du CGCT)

BUDGET SIES SIVU (M57) - SIVU NOTRE DAME/ST VINCENT BOISSET - BP - 2025

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeur
	1600

Informations fiscales (N4)	
	Collectif
	0

Informations financières - ratios		
		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement / population	0
4	Dépenses de personnel / population (2) (3)	0
5	DGEP / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0
8	Dépenses d'équipement / recettes réelles de fonctionnement	0
9	Dépenses de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0
10	Excédent brut / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0

(1) A utiliser sur les collectivités locales et départementales appartenant à la catégorie "collectivités locales" (code N4, tableau simplifié des indicateurs N4) (transmis par les logiciels préinstallés).
 (2) Les annexes C2.1 et C2.2 ne sont pas concernées par le calcul de cet indicateur.
 (3) L'annexe C2.1 est concernée par le calcul de cet indicateur.
 (4) Les annexes C2.1 et C2.2 ne sont pas concernées par le calcul de cet indicateur.
 (5) Les annexes C2.1 et C2.2 ne sont pas concernées par le calcul de cet indicateur.

I - INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

	I	B
I - Les assemblées délibérantes décident de voter le présent budget :		
- au sein de la commission des finances et de l'équipement ;		
- au sein du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;		
- sans (2) vote formel sur les chapitres et opérations d'équipement ;		
- sans (2) vote formel sur chaque des chapitres.		
La liste des articles applicables aux lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :		
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est déposé vote par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres et opérations d'équipement ;		
III - Conformément à l'article L. 2272-24 du CGCT, l'ensemble des délibérations autorisant le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites autorisées (3) :		
- Fonctionnement : 25 %		
- Investissement : 25%		
IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.		
V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).		
VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.		
VII - Le présent budget est voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte semestrier (6).		

(1) A compléter par « ci chapitre » ou « ci article ».
 (2) Acquiescer « oui » ou « non ».
 (3) Au maximum dans la limite de 25% des dépenses réelles de chaque section.
 (4) Les provisions sont des crédits budgétaires qui sont affectés à des dépenses et qui sont affectés à des dépenses budgétaires.
 (5) La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.
 (6) Avec reprise des résultats de l'exercice N-1, du compte de vote du compte semestrier, et avec reprise budgétaire des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	
	Dépenses	Recettes	Soles d'exécution sur mandat reporté	Résultats en soles (A)
TOTAL DU BUDGET	38 127,16	105 827,76	-14 896,14 A1	57 032,45
Investissement	7 242,91	73 006,50 (3)	-27 901,79 A2	37 862,81
Fonctionnement	28 705,25	32 821,26 (4)	13 333,64 A3	20 249,84

RESTES A REALISER N-1		Soles (B)	
I - J	III - IV	0,00 B1	
TOTAL des RAR	38 254,73	0,00 B1	-38 494,73
Investissement	38 254,73 III	0,00 B2	-38 494,73
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

	A1 + A2	A3 + A4	(A) + (B) (5)
TOTAL	19 137,72	47 122,81	20 249,84
Investissement	19 137,72	47 122,81	20 249,84
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Seul le comptable responsable est en mesure de fournir des données de l'exécution de l'exercice N-1, c'est-à-dire, soit de l'exercice précédent ou en cas de régime anticipé, des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe « - » lorsque le résultat est négatif, et « + » lorsque le résultat est positif.
 (3) Soles d'exécution de l'exercice N-1 reporté, sur le compte semestrier N-1, lorsque le signe « - » indique un résultat « négatif », et « + » indique un résultat « positif ».
 (4) Soles de mandats reportés sur le compte semestrier N-1, lorsque le signe « - » indique un résultat « négatif », et « + » indique un résultat « positif ».
 (5) Indiquer le signe « - » lorsque le résultat est négatif, et « + » lorsque le résultat est positif.

I - INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES			C2
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)			
Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL			38 494,73
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (4)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	38 494,73	
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL			0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des débits de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
 (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
 (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 204 et 2324.

I - INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES			C3
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)			
Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL			0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (4)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL			0,00
70	Prod. services, domaines, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes courantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
 (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Hors recettes imputées aux chapitres 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 6909)	24 800,00	24 800,00
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (part M-1) (1)	38 484,73	0,00
	001 Solde d'annulation de la section d'investissement reporté (1)	0,00	37 852,84
	Total de la section d'investissement (2)	63 284,73	62 794,73
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	51 437,72	51 437,72
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (part M-1) (1)	0,00	0,00
	002 Réaliser de fonctionnement reporté (1)	0,00	19 457,72
	Total de la section de fonctionnement (3)	51 437,72	51 437,72
	TOTAL DU BUDGET (4)	114 722,45	114 232,45

(1) Montants des crédits et des restes à réaliser de l'exercice précédent, lorsqu'ils sont au compte d'investissement, sont en fait des crédits de fonctionnement qui ont été affectés au compte d'investissement au moment de la comptabilisation des dépenses. Les montants des crédits et des restes à réaliser de l'exercice précédent, lorsqu'ils sont au compte de fonctionnement, sont en fait des crédits de fonctionnement qui ont été affectés au compte d'investissement au moment de la comptabilisation des dépenses. Les montants des crédits et des restes à réaliser de l'exercice précédent, lorsqu'ils sont au compte de fonctionnement, sont en fait des crédits de fonctionnement qui ont été affectés au compte d'investissement au moment de la comptabilisation des dépenses.

(2) Total de la section d'investissement = 001 + 002

(3) Total de la section de fonctionnement = 002 + 001

(4) Total du budget = Total de la section d'investissement + Total de la section de fonctionnement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1	
N°	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant
	Ligne(s)		
TOTAL			0,00
* AP de dépenses imputées = (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Ligne de AP autorisant la dépense au titre de la section d'investissement ou de la section de fonctionnement, dans le cas où la dépense est imputée sur le compte de fonctionnement.

(2) Montants des AP de dépenses imputées au titre de la section d'investissement ou de la section de fonctionnement, dans le cas où la dépense est imputée sur le compte de fonctionnement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'Assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	46 340,60	38 494,73	20 800,00	20 800,00	59 294,73
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		46 340,60	38 494,73	20 800,00	20 800,00	59 294,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	650,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
18	Cycle de liaison : affectation (BA, Agle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		650,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		46 990,60	38 494,73	24 300,00	24 300,00	62 794,73

040	Opérations entre transferts entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		46 990,60	38 494,73	24 300,00	24 300,00	62 794,73

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

62 794,73

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

Numero	Libellé	Montant
	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	
	Libellé	Montant
	TOTAL	0,00
	* AE de dépenses imprévues * (2)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des autorisations d'engagement de dépenses à caractère administratif et de dépenses d'investissement, y compris les dépenses de capital, en faveur de nos services.
 (2) Il s'agit des dépenses de fonctionnement et de dépenses d'investissement, y compris les dépenses de capital, en faveur de nos services.

(1) Voir état 1.9 pour la composition par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 016.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A savoir : uniquement lorsque la collectivité effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en 1.V.95).

(7) DF 023 = RI 021 ; D1 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; D1 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2234.

(9) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non paramétrisé et/ou crée.
 (10) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en 17-85).
 (11) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.
 (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 204.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= BAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (requêtes) (sauf le 138) (3)	3 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporées (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	38 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1085)	1 076,60	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	811,92	811,92	811,92
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	27 901,78	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cycle de liaison : affectation (BA, règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	28 978,38	0,00	4 811,92	4 811,92	4 811,92
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	62 842,38	0,00	4 811,92	4 811,92	4 811,92
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	71 950,00		20 300,00	20 300,00	20 300,00
040	Opérations entre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	71 950,00		20 300,00	20 300,00	20 300,00
	TOTAL	74 892,38	0,00	25 111,92	25 111,92	25 111,92
	R.001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					37 682,81
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					62 794,73

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

Pour information :

AUTO-FINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	
20 300,00	

(1) Voir état 14 pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) Proposition formée par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
 (4) Seul 165, 166 et 16448.
 (5) En dépenses, le chapitre 22 renvoie les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	28 033,64	0,00	28 737,72	28 737,72	28 737,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
014	Amortissements de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes (seur 6585) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	33 533,64	0,00	29 737,72	29 737,72	29 737,72
66	Charges financières	350,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	33 883,64	0,00	31 137,72	31 137,72	31 137,72

023	Virement à la section d'investissement (4)	11 950,00		20 300,00	20 300,00	20 300,00
042	Opérations ordre transfert, entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre initiateur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	11 950,00		20 300,00	20 300,00	20 300,00

TOTAL	45 833,64	0,00	51 437,72	51 437,72	51 437,72	51 437,72
						+
						51 437,72

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPÉ
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00
=
51 437,72

(1) Voir état HF pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.
 (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaines, ventes diverses	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	32 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	32 500,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amoc., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	32 500,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre initiateur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	32 500,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
						+
						19 437,72

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPÉ
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00
=
51 437,72

Pour information :
 Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)
20 300,00

(1) Voir état HF pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.
 (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE - DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)		
INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00
16 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00
18 Emprunts et dettes assimilées (seul 1688 non budgétaire)	3 500,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régime)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (seul 204) (3) (5)	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	59 294,73	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements	0,00	0,00
45 Changements d'ordres pour compte de tiers (6)	0,00	0,00
46 Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00
48 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00
69 Dépréciation des comptes fournisseurs (4)	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total	62 794,73	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	62 794,73

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)		
FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
011 Charges à caractère général (8)	26 737,72	26 737,72
012 Charges de personnel et frais assimilés (8)	4 000,00	4 000,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00
016 APA	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (seul 6586) (8)	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00
66 Charges financières	1 400,00	1 400,00
67 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00
68 Production stockée (sur déstockage)	0,00	0,00
71 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
023 Dépenses de fonctionnement - Total	31 137,72	20 300,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 137,72

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre en-cours budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 016.
 (4) Ces chapitres ne sont à verser que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en I-A-55).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuant une opération initiale au profit d'un service public coté de la seule autorité financière.
 (8) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 254.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE - RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)		TOTAL	
INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1085)	4 000,00	0,00	4 000,00
13 Subventions d'investissement (regies) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1689 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cote de liaison : affectation (6A régie)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
20A Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
38 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
45 Charges d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rep. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	20 300,00	0,00	20 300,00
Recettes d'investissement - Total	4 000,00	20 300,00	24 300,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	37 582,81
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	811,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	62 794,73

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)		TOTAL	
FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (6)	0,00	0,00	0,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et vente de stocks	0,00	0,00	0,00
70 Prod. services, domaniale, ventes diverses	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (sur étaiochage)	0,00	0,00	0,00
72 Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731 Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations (6)	32 000,00	0,00	32 000,00
75 Autres produits de gestion courante (6)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (6)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (6)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total	32 000,00	0,00	32 000,00

FONCTIONNEMENT
Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) TOTAL

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	19 437,72
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	51 437,72

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir le filin des opérations d'ordre de finitricion budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total, des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le état en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuait une cotation initiale au profit d'un service public coté de la seule autonomie financière.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										III	
										A	
DEPENSES											
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N°1	Voir de l'investissement sur les AP hors de la session budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour mémoire, dépenses dans le cadre d'une AP	Pour mémoire, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N°1 + II + I + J)	TOTAL (RAR N°1 + II + I + J)		
018	0,00	38 484,73	0,00	24 300,00	24 300,00	0,00	24 300,00	0,00	62 794,73		
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	48 346,00	38 484,73	0,00	20 800,00	20 800,00	0,00	20 800,00	59 284,73	0,00		
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses d'équipement	48 346,00	38 484,73	0,00	20 800,00	20 800,00	0,00	20 800,00	59 284,73	0,00		
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	680,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00		
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses financières	680,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00		
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses réelles	48 346,00	38 484,73	0,00	24 300,00	24 300,00	0,00	24 300,00	62 794,73	0,00		
040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
041	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
D007 Solde d'exécution engagé reporté en anticipé (8)										0,00	

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N°1	Voir de l'investissement sur les AP hors de la session budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour mémoire, dépenses dans le cadre d'une AP	Pour mémoire, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N°1 + II + I + J)
		1						62 794,73

(1) Voir annexe 2 pour les montants du budget précédent.
 (2) L'impact des AP nouvelles est son volume hors de la session d'exécution du budget. Ces crédits AP nouvelles à la session d'exécution sont destinés à financer les opérations prévues au budget.
 (3) Voir annexe 2 pour les montants du budget précédent.
 (4) Voir annexe 2 pour les montants du budget précédent.
 (5) Voir annexe 2 pour les montants du budget précédent.
 (6) Voir annexe 2 pour les montants du budget précédent.
 (7) Voir annexe 2 pour les montants du budget précédent.
 (8) Le solde d'exécution reporté en anticipé est le montant des opérations prévues au budget qui n'ont pas été financées par les crédits AP nouvelles à la session d'exécution.

III - VOTE DU BUDGET					III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES					A	
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (f)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I	II	III	III + II	
TOTAL	46 594,00	0,00	24 300,00	24 300,00	24 300,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 1339)	3 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 164-69, 165, 166 et 1688 non budgétaires)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en subvention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (hors 2303)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231 Total des recettes d'équipement	33 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations, hors dotations et dotations (hors 1083)	1 070,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
108 Autres subventions invest. non traitées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (164-69, 165 et 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Opér. de bilan : affectation (R4-191a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Total des recettes financières	1 070,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
45 Charges d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	33 840,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	11 950,00	0,00	20 300,00	20 300,00	20 300,00	
040 Opérations autres transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'écrit	11 950,00	0,00	20 300,00	20 300,00	20 300,00	
RNB: Solde d'exécution positif reporté au budget (7)						37 052,00
Affectations au compte 1098 (8)						814,92

III - VOTE DU BUDGET					III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES					A	
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (f)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I	II	III	III + II	
TOTAL	46 594,00	0,00	24 300,00	24 300,00	24 300,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 1339)	3 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 164-69, 165, 166 et 1688 non budgétaires)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en subvention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (hors 2303)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231 Total des recettes d'équipement	33 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations, hors dotations et dotations (hors 1083)	1 070,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
108 Autres subventions invest. non traitées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (164-69, 165 et 1688)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Opér. de bilan : affectation (R4-191a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Total des recettes financières	1 070,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
45 Charges d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	33 840,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	11 950,00	0,00	20 300,00	20 300,00	20 300,00	
040 Opérations autres transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'écrit	11 950,00	0,00	20 300,00	20 300,00	20 300,00	
RNB: Solde d'exécution positif reporté au budget (7)						37 052,00
Affectations au compte 1098 (8)						814,92

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE									
Chap./ art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR M-1	Vois de Trasmisibles sur les AP face de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vois de Trasmisibles II	Pour information: Crédits sur les AP	Pour information: Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR M-1 + Voie)	III A1
TOTAL	46 500,00	38 484,73	0,00	24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	62 794,73	0,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	46 500,00	38 484,73	0,00	20 800,00	20 800,00	0,00	20 800,00	62 794,73	0,00
212	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	0,00	38 484,73	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	58 484,73	0,00
2168	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2169	0,00	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00	0,00
2169	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2169	340,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des dépenses d'équipement (5)	46 500,00	38 484,73	0,00	20 800,00	20 800,00	0,00	20 800,00	58 294,73	0,00
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	650,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
TOTAL des dépenses d'entretien (6)	650,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00

Chap./ art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR M-1	Vois de Trasmisibles II	Propositions nouvelles	Vois de Trasmisibles III	Pour information: Crédits gérés hors AP	Pour information: Crédits sur les AP	TOTAL (RAR M-1 + Voie)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des dépenses financières (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	650,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
46...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des dépenses réelles (8)	46 500,00	38 484,73	0,00	24 300,00	24 300,00	0,00	24 300,00	62 794,73
040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des dépenses d'entretien (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Déplacements effectués conformément à l'article 64 de la loi de finances.
 (2) Voir le détail des dépenses dans le budget.
 (3) Pour les AP, les crédits sont affectés à la section d'investissement au budget. Ces crédits ne sont pas affectés à la section d'investissement mais figurent dans le budget.
 (4) Opérations d'investissement.
 (5) Opérations d'investissement.
 (6) Opérations d'investissement.
 (7) Opérations financières.
 (8) Opérations réelles.
 (9) Opérations d'entretien.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		AZ.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement								
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		AZ.2

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET Test encodage		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

BUDGET SIES SIVU (M57) - SIVU NOTRE DAME/ST VINCENT BOISSET - BP - 2025

		III - VOTE DU BUDGET				III
		SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE				A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR M-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	TOTAL (RAR M-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	48 898,00	0,00	24 500,00	24 397,00	24 397,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 133)	3 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/58	Subv. invest. Autres équipements	3 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dette assimilés (hors 168 non budgétaires) (3)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10r1	Emprunts en euros	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 20.3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20.4	Équipements d'équipement vendables (4) (1,0)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 23.2A) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes affectation		38 894,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dons, fonds divers et réserves (sauf 10.8)	1 076,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
10.22	FCVMA	1 076,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
10.8	Autres subventions invest. non trait.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dette assimilés (18.48, 18.6 et 18.9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, rgle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 076,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 076,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
46	Chargement d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		39 970,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	21 850,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
040	Opérations entre banq. entre sections (8) (7) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		21 850,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
Total des recettes d'ordre		21 850,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00

(1) Des lettres arabes utiles conformées au plan de compte.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Pourcentage budget	RAR M4	Vote de l'Assemblée sur l'AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information, dépenses effectuées dans le cadre de l'AE	Pour information, dépenses effectuées hors AE	TOTAL (RAR M4 + Vote)
		(1)	I			II			III = I + II
	TOTAL	46 833,64	0,00	0,00	51 437,72	51 437,72	0,00	51 437,72	51 437,72
011	Charges à caractère général (3)	28 053,04	0,00	0,00	25 737,72	25 737,72	0,00	25 737,72	25 737,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 500,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
014	Achats de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6595) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6595	Frais fonctionnement des groupes électrogènes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	33 553,04	0,00	0,00	28 737,72	28 737,72	0,00	28 737,72	28 737,72
66	Charges financières	350,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
67	Charges spéciales (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Coût des prestations de services (sauf 6801) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6801	Coût des prestations de services (sauf 6801) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6802	Dépenses imputées dans le cadre d'une AE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	350,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
	Total des dépenses réelles	33 903,04	0,00	0,00	31 137,72	31 137,72	0,00	31 137,72	31 137,72
692	Virement à la section d'investissement	11 930,60	0,00	0,00	20 300,00	20 300,00	0,00	20 300,00	20 300,00
042	Opérations entre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations entre transf. de la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	11 930,60	0,00	0,00	20 300,00	20 300,00	0,00	20 300,00	20 300,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées				51 437,72	51 437,72			51 437,72

0,00

(2) Voir les pages 30 concernent les crédits budgétaires.
 (3) En conséquence, les articles 20, 21, 22 et 23 sont en vigueur, ainsi que les articles ou paragraphes des articles demandés au moment.
 (4) Voir l'article M43 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Les dépenses de charges de personnel (6500) - 2025.
 (6) Les dépenses de charges de personnel (6500) - 2025.
 (7) Les dépenses de charges de personnel (6500) - 2025.
 (8) Les dépenses de charges de personnel (6500) - 2025.
 (9) Les dépenses de charges de personnel (6500) - 2025.
 (10) Les dépenses de charges de personnel (6500) - 2025.

(1) Voir note 18 pour le contenu de la rubrique 010.
 (2) Le produit 010 est rattaché au budget de fonctionnement. Les autres produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement. Les autres produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement.
 (3) Les produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement. Les autres produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement.
 (4) Les produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement. Les autres produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE						III	B
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	MAR-N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Total (MAR-N-1 + Vote)	
			I		II	III + II	
RECETTES							
	TOTAL	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00	
013	Abonnements de chaque (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	Produits financiers de NAF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
71	Produits de cession de biens diversifiés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
72	Impôts et taxes (sauf 721)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
721	Facultés locales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dons et participations (2)	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00	
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de gestion des services		32 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amov., opérations, prov. (sanctuarisées) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		32 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00	
043	Opérations avec mandat sans sanction (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérations avec mandat de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de fonctionnement cumulée						32 500,00	32 500,00
R003: Résultats reportés en articles (7)						18 427,72	50 927,72

(1) Voir note 18 pour le contenu de la rubrique 010.
 (2) Les produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement. Les autres produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement.
 (3) Les produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement. Les autres produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement.
 (4) Les produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement. Les autres produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement.
 (5) Les produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement. Les autres produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement.
 (6) Les produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement. Les autres produits 010 sont rattachés au budget de fonctionnement.
 (7) Il s'agit de la somme des produits de gestion courante, des produits de gestion financière et des produits de gestion d'ordre.

III - VOTE DU BUDGET										III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE										BT	
Chap./art. (1)	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR-N1	Votes de l'Assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Votes de l'Assemblée II	Pour information Crédits gérés hors AE dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR-N1 + Vote)	III = I + II	BT
	TOTAL	45 833,64	0,00	51 437,72	51 437,72	51 437,72	0,00	51 437,72	51 437,72	51 437,72	
011	Charges à caractère général (4)	28 033,64	0,00	23 737,72	23 737,72	23 737,72	0,00	23 737,72	23 737,72	23 737,72	
6011	Mat. Nécess. fournitures (hors matériel)	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00	
6042	Achat de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6051	Eau et électricité	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	
6052	Energie - Électricité	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00	
6053	Fournitures d'entretien	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00	130,00	130,00	
6053Z	Fournitures de petit équipement	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00	
6054	Fournitures administratives	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00	
6058	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	
611	Contrats de prestations de services	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615Z1	Entretien, réparations bâtiments	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	
615Z	Matérialisation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	
6161	Pub. publications, relations publiques	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	150,00	150,00	
623	Frais portuaires et frais	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	150,00	150,00	
628	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00	
62875	Remb. intég aux communes membres du GFP	1 133,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 133,64	1 133,64	1 133,64	
633	Autres impôts, taxes (administratifs)	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	
021B	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
015	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	BSA - Régularisations de BVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap./art. (1)	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR-N1	Votes de l'Assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Votes de l'Assemblée II	Pour information Crédits gérés hors AE dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR-N1 + Vote)	III = I + II
05	Autres charges de gestion courante (hors AE) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655E	Frais fonctionnement des groupes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services courants	33 833,64	0,00	23 737,72	23 737,72	23 737,72	0,00	23 737,72	23 737,72	23 737,72
66	Charges financières	350,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
66111	Intérêts nets à l'échance	350,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
67	Charges sociales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (hors budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières et épicothiques	350,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
023	Total des dépenses réelles	33 833,64	0,00	23 737,72	23 737,72	23 737,72	0,00	23 737,72	23 737,72	23 737,72
042	Virement à la section	11 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations entre transf. entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations entre transf. de la section (7) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	11 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	11 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Champs en gris indiquent des crédits consommés au 31/12/2024.
(2) Valeur à 0 pour le contenu de budget précédent.
(3) Hors dépenses imputées aux engagements en cours.
(4) Hors dépenses imputées aux engagements en cours.
(5) Les comptes 02 peuvent faire dans le cadre de certains de la section et la section de la section budgétaire, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Les comptes 02 peuvent faire dans le cadre de certains de la section et la section de la section budgétaire, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Et, d'ailleurs des comptes de la section de la section budgétaire, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Annexe prévisionnelle au budget de fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE
 (9) Annexe prévisionnelle au budget de fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE
 (10) Annexe prévisionnelle au budget de fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour référence, précédent (2)	ROR 641 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (ROR 641 + Vote) III B2
	TOTAL					
013	Attributions de castings (3)	32 800,00	0,00	32 800,00	32 800,00	32 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisation de Péri	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Presc. services, fourniture, ventes diverses	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7038	Produits activités annexes (abonnement)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (9)	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		32 800,00	0,00	32 800,00	32 800,00	32 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort, dépréciations, prov. (non budgétaires) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes fiscales		32 800,00	0,00	32 800,00	32 800,00	32 800,00
042	Opérations en compte courant, autres sections (6) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations en compte courant de la section (7) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités d'outre-mer & surfiscales (Compte 7312) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)
 Montant des ICNE des Recettes

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (lignes 16449 et 166)

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Noms (pour analyse BP, indiquez le service de contenu)	Date de signature	Date de clôture ou date de modification	Type de dette	Montant (P)	Mises en œuvre		Débite	Possibilité de rachat ou de modification	Date limite de rachat ou de modification	Date limite de rachat ou de modification	Type de dette	Montant (P)	Débite	Possibilité de rachat ou de modification	Date limite de rachat ou de modification
					Niveau de fonds en euros (R)	Taux actuariel									
1641 Epargne obligataire (FRAN)			0,00												
1642 Epargne active (FRAN)			0,00												
1643 Epargne à court terme (FRAN)			0,00												
1644 Epargne à long terme (FRAN)			0,00												
1645 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1646 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1647 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1648 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1649 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1650 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1651 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1652 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1653 Epargne en devise (FRAN)			0,00												

(P) En un moment donné de la période de référence, l'indicateur de dette est la somme des engagements.
 (R) Type de dette (FRAN) : F : taux fixe, V : variable d'après le taux applicable au moment de la mesure, C : convertibles, R : convertibles, X : autres.
 (T) Montant de la dette : M : montant de la dette, B : durée de la dette, E : échéance de la dette, S : structure de la dette.
 (D) Date de signature : S : date de signature, M : date de modification, R : date de rachat ou de modification, X : autres.
 (E) Date de clôture ou date de modification : S : date de signature, M : date de modification, R : date de rachat ou de modification, X : autres.
 (M) Montant : M : montant de la dette, B : durée de la dette, E : échéance de la dette, S : structure de la dette.
 (S) Structure de la dette : S : date de signature, M : date de modification, R : date de rachat ou de modification, X : autres.
 (X) Autres : S : date de signature, M : date de modification, R : date de rachat ou de modification, X : autres.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (lignes 16449 et 166)

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Noms (pour analyse BP, indiquez le service de contenu)	Date de signature	Date de clôture ou date de modification	Type de dette	Montant (P)	Mises en œuvre		Débite	Possibilité de rachat ou de modification	Date limite de rachat ou de modification	Date limite de rachat ou de modification	Type de dette	Montant (P)	Débite	Possibilité de rachat ou de modification	Date limite de rachat ou de modification
					Niveau de fonds en euros (R)	Taux actuariel									
1641 Epargne obligataire (FRAN)			0,00												
1642 Epargne active (FRAN)			0,00												
1643 Epargne à court terme (FRAN)			0,00												
1644 Epargne à long terme (FRAN)			0,00												
1645 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1646 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1647 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1648 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1649 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1650 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1651 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1652 Epargne en devise (FRAN)			0,00												
1653 Epargne en devise (FRAN)			0,00												

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
 B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (lignes 1644B et 165) (suite)

Noms (voir chapitre 7 du budget)	Couverts 7 C/N (1)	Moyens courants	Capacité d'engagement conventionnelle (2)	Capital restant dû au cédant (3)	Type de base (4)		Dette réfinitive (en milliers euros)	Niveau de base des moyens à financer (5)	Capital (6)	Amortissement		Niveau de base des moyens à financer (5)	Dette réfinitive (en milliers euros)
					Charges de financement (16)	projetés pour la durée de la durée (17)				Charges de financement (16)	projetés pour la durée de la durée (17)		
163 Emprunts obligataires (Finis)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts obligataires financés par le budget		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Emprunts en euros		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
166 Emprunts en euros		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts de financement conventionnels		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dette assimilés (Finis)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Autres emprunts (Finis)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Noms (voir chapitre 7 du budget)	Couverts 7 C/N (1)	Moyens courants	Capacité d'engagement conventionnelle (2)	Capital restant dû au cédant (3)	Dette réfinitive (en milliers euros)	Type de base (4)		Niveau de base des moyens à financer (5)	Capital (6)	Amortissement		Niveau de base des moyens à financer (5)	Dette réfinitive (en milliers euros)
						Charges de financement (16)	projetés pour la durée de la durée (17)			Charges de financement (16)	projetés pour la durée de la durée (17)		
163 Emprunts obligataires (Finis)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts obligataires financés par le budget		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Emprunts en euros		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
166 Emprunts en euros		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts de financement conventionnels		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dette assimilés (Finis)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Autres emprunts (Finis)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Si l'agent des emprunts, au lieu de financer, a financé le rachat de la dette par une opération de couverture.
 (2) Capacité d'engagement conventionnelle : montant de la dette financée par une opération de couverture.
 (3) Capital restant dû au cédant : montant de la dette financée par une opération de couverture.
 (4) Type de base : (1) dette financée par une opération de couverture, (2) dette financée par une opération de couverture.
 (5) Niveau de base des moyens à financer : (1) dette financée par une opération de couverture, (2) dette financée par une opération de couverture.
 (6) Capital : (1) dette financée par une opération de couverture, (2) dette financée par une opération de couverture.
 (7) Dette définitive : (1) dette financée par une opération de couverture, (2) dette financée par une opération de couverture.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX **IV**
BT3

BT.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Empunteur ou organisme de crédit	Intensité (%)	Capital emprunté au 31/12/2024 (€)	Type de financements (S)	Crédit de financements	Régime de amortissement	Taux moyen (%)	Taux nominal (%)	Moins de 3 ans	Taux moyen (%)	Taux nominal (%)	3 à 5 ans	5 à 10 ans	Taux moyen (%)	Taux nominal (%)	plus de 10 ans	Taux moyen (%)	Taux nominal (%)	
Etat	0,00	0,00	0,00															
TOTAL (A)																		
Banques	0,00	0,00	0,00															
TOTAL (B)																		
Autres établissements financiers	0,00	0,00	0,00															
TOTAL (C)																		
TOTAL (A+B+C)																		
TOTAL (D)																		
TOTAL (E)																		
TOTAL (F)																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Pour les emprunts à type variable (à court terme) le montant de l'emprunt est converti en valeur fixe par le biais d'un contrat de couverture de taux (CCO).
 (2) Les montants indiqués dans ce tableau correspondent à la structure de l'emprunt au 31/12/2024, et non à la structure de l'emprunt au 01/01/2024.
 (3) Les montants indiqués dans ce tableau correspondent à la structure de l'emprunt au 01/01/2024, et non à la structure de l'emprunt au 31/12/2024.
 (4) Les montants indiqués dans ce tableau correspondent à la structure de l'emprunt au 01/01/2024, et non à la structure de l'emprunt au 31/12/2024.
 (5) Les montants indiqués dans ce tableau correspondent à la structure de l'emprunt au 01/01/2024, et non à la structure de l'emprunt au 31/12/2024.
 (6) Les montants indiqués dans ce tableau correspondent à la structure de l'emprunt au 01/01/2024, et non à la structure de l'emprunt au 31/12/2024.
 (7) Les montants indiqués dans ce tableau correspondent à la structure de l'emprunt au 01/01/2024, et non à la structure de l'emprunt au 31/12/2024.
 (8) Les montants indiqués dans ce tableau correspondent à la structure de l'emprunt au 01/01/2024, et non à la structure de l'emprunt au 31/12/2024.
 (9) Les montants indiqués dans ce tableau correspondent à la structure de l'emprunt au 01/01/2024, et non à la structure de l'emprunt au 31/12/2024.
 (10) Les montants indiqués dans ce tableau correspondent à la structure de l'emprunt au 01/01/2024, et non à la structure de l'emprunt au 31/12/2024.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE IV B1.5

Instrument de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture				Précédents ajustement des taux (%)	Montant des opérations différentiel	Primes facturées pour l'année en cours
	Indication de l'emprunt couvert	Capital couvert en M€ (M)	Date de fin de contrat	Indication de l'instrument de couverture	Taux de couverture (taux de swap)	Type de couverture (1)			
Taux fixe (taux)		0,00		0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (taux)		0,00		0,00				0,00	0,00
Taux composite (taux) (2)		0,00		0,00				0,00	0,00
Total		0,00		0,00				0,00	0,00

(1) CE est un instrument avec prime fixe, dérivé d'un swap sur emprunt couvert.
 (2) Le type CE est basé sur un swap fixe pour partie et un swap variable pour partie, de manière à ce que l'ensemble soit un swap à prime fixe.
 (3) Indiquer la périodicité de règlement des swaps : A : annuel, B : bimestriel, N : trimestriel, T : semestriel, X : autre.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS IV B1.4

Nomenclature	B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							(6) Autres Indices
	(1) Indiceur base	(2) Indiceur temporaire ou autre indice	(3) Etat d'indice zone euro	(4) Indiceur zone euro et autres indices	(5) Etat d'indice zone euro et autres indices	(7) Autres Indices	(8) Autres Indices	
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux, Taux fixe simple, Taux variable simple, Taux fixe simple, Taux variable simple, Taux fixe simple, Taux variable simple, Taux fixe simple, Taux variable simple (taux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Taux fixe simple, Taux variable simple, Taux fixe simple, Taux variable simple, Taux fixe simple, Taux variable simple, Taux fixe simple, Taux variable simple (taux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Options d'échange (longue)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 et/ou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de facturation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ces montants peuvent être répartis en fonction de la typologie de couverture.

IV - ANNEXES
B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION POUR FINANCER	Montants en milliers d'euros (1)		Montants en milliers d'euros (2)		Montants en milliers d'euros (3)	
	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Avant les opérations de 2025 (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après les opérations de 2025 (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) L'ajout des cas où les opérations de financement public ont été financées par des emprunts au profit des autres organismes ne s'ajoute pas à la dette publique.
 (2) La dette est exprimée en milliers d'euros.
 (3) La dette est exprimée en milliers d'euros.
 (4) La dette est exprimée en milliers d'euros.

IV - ANNEXES
B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (Suite)

Intitulé de la catégorie (pour classe de, budget, fonction de)	Taux de		Taux de		Taux de		Taux de	
	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Avant les opérations de 2025 (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après les opérations de 2025 (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) L'ajout des cas où les opérations de financement public ont été financées par des emprunts au profit des autres organismes ne s'ajoute pas à la dette publique.
 (2) La dette est exprimée en milliers d'euros.
 (3) La dette est exprimée en milliers d'euros.
 (4) La dette est exprimée en milliers d'euros.

IV - ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	IV B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES
 (seules des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la dette en charge d'un emprunt)

IV - ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, croché)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Dépense (en années)
Biens de faible valeur - Sont utilisés en dépit du fait que les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0 g		
Catégorie de biens amovibles		

Nature de la provision	Montant de la provision au 01/01/21 A	Date de constatation de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/21 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de provision	SOLDE E = C - D
- des cotisations financières	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

[1] Provision ouverte au classement de la provision.
 [2] Provision ouverte au classement de la provision.
 [3] Indiquer l'origine de la provision (amortissement, provision pour risques, provision pour engagements, etc.).

IV - ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/21							SS1
Nature de la provision	Montant de la provision au 01/01/21 A	Date de constatation de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/21 B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de provision	SOLDE E = C - D	
							Montant de la provision au 01/01/21 D
PROVISIONS SUR INVESTISSEMENTS (2)							
Provision pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provision pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provision pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provision pour titre entrainé au grandeur révisé	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provision pour pertes d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Depreciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des stocks et stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes bancaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des provisions sur investissements	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
PROVISIONS SUR CHARGES (2)							
Provision pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provision pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provision pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provision pour titre entrainé au grandeur révisé	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provision pour pertes d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Depreciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des stocks et stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
- des comptes bancaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des provisions sur charges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Le total des provisions (y compris les provisions à la fois réglées et non réglées) doit être égal au total des provisions à la fois réglées et non réglées applicables à la clôture.

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Date de la décision (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481		Montant amorti au titre des exercices précédents (6)	Montant de la décision aux amortissements de l'exercice (C6812) (6)	Solde (1)
				(7)	(8)			
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge relatif à l'exercice (1) - (2) = (3).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Date de la décision (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481		Montant amorti au titre des exercices précédents (6)	Montant de la décision aux amortissements de l'exercice (C682) (6)	Solde (1)
				(7)	(8)			
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge relatif à l'exercice (1) - (2) = (3).

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Déca) (1)

- (1) Ouvrir un compte par bénéficiaire pour compter les faits.
- (2) Ouvrir un compte de répartition pour compter les faits.
- (3) A compter uniquement en cas de répartition des mandats aux bénéficiaires.
- (4) Total = Répartition + Répartition (1) + Répartition (2) + Répartition (3).
- (5) Répartition (1) = Répartition (2) + Répartition (3).
- (6) Répartition (2) = Répartition (3) + Répartition (4).
- (7) Répartition (3) = Répartition (4) + Répartition (5).

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PRETS		B6

Bénéficiaires	Prêts (compte 274)		Montant de l'annuité à recevoir Capital	Taux de Rémunération
	Date de la distribution	Encours restant dû au 31/12/N		
Affectés d'unités (total)		0,00	0,00	0,00
Non affectés d'unités (total)		0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
87.1

Article	ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES		Annuités à verser au cours de l'exercice
	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Comptes de créditeurs (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser au passif (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de passifs (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes passif (5)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (6)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (7)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter après fin des travaux publics.
(2) A compléter après fin des travaux cadastrés.
(3) A compléter après fin des engagements donnés.
(4) A compléter après fin des marchés de passifs.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
87.2

Article	ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)		Annuités à recevoir au cours de l'exercice
	Crédites en capital à l'origine	Crédites en capital au 01/01/N	
8018 Retenues de créditeurs à recevoir (rédhibitoire immobiliser)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
Autres engagements reçus			
Facilité grâce à décaissement spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter après fin des travaux publics.
(2) A compléter après fin des travaux cadastrés.
(3) A compléter après fin des engagements donnés.
(4) A compléter après fin des marchés de passifs.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Description de l'opération	Année de mobilisation et d'investissement (C1) (en milliers d'€)	Préfinancement (C2) (en milliers d'€)	Capital restant dû au 31/12/N (C3) (en milliers d'€)	Montant libéré (C4) (en milliers d'€)	Capital restant dû au 31/12/N (C5) (en milliers d'€)	Préfinancement (C6) (en milliers d'€)	Capital restant dû au 31/12/N (C7) (en milliers d'€)	Taux à la date de vote du budget (C8)				Taux à la date de vote du budget (C9) (en %)	Annuité garantie au 31/12/N (C10) (en milliers d'€)	IV B7.3
								Taux (C8.1) (%)	Taux (C8.2) (%)	Taux (C8.3) (%)	Taux (C8.4) (%)			
Taux des emprunts			0,00		0,00								0,00	
Autres opérations														
TOTAL DES EMPRUNTS			0,00		0,00								0,00	
TOTAL DES ENGAGEMENTS HORS BILAN														0,00

(1) Montant C pour les emprunts contractés, pour les emprunts programmés, pour les emprunts à court terme, pour les emprunts à moyen terme, pour les emprunts à long terme.
 (2) Taux de taux d'intérêt : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C12, C13, C14, C15, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C24, C25, C26, C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34, C35, C36, C37, C38, C39, C40, C41, C42, C43, C44, C45, C46, C47, C48, C49, C50, C51, C52, C53, C54, C55, C56, C57, C58, C59, C60, C61, C62, C63, C64, C65, C66, C67, C68, C69, C70, C71, C72, C73, C74, C75, C76, C77, C78, C79, C80, C81, C82, C83, C84, C85, C86, C87, C88, C89, C90, C91, C92, C93, C94, C95, C96, C97, C98, C99, C100.
 (3) Taux de taux d'intérêt : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C12, C13, C14, C15, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C24, C25, C26, C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34, C35, C36, C37, C38, C39, C40, C41, C42, C43, C44, C45, C46, C47, C48, C49, C50, C51, C52, C53, C54, C55, C56, C57, C58, C59, C60, C61, C62, C63, C64, C65, C66, C67, C68, C69, C70, C71, C72, C73, C74, C75, C76, C77, C78, C79, C80, C81, C82, C83, C84, C85, C86, C87, C88, C89, C90, C91, C92, C93, C94, C95, C96, C97, C98, C99, C100.
 (4) Taux de taux d'intérêt : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C12, C13, C14, C15, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C24, C25, C26, C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34, C35, C36, C37, C38, C39, C40, C41, C42, C43, C44, C45, C46, C47, C48, C49, C50, C51, C52, C53, C54, C55, C56, C57, C58, C59, C60, C61, C62, C63, C64, C65, C66, C67, C68, C69, C70, C71, C72, C73, C74, C75, C76, C77, C78, C79, C80, C81, C82, C83, C84, C85, C86, C87, C88, C89, C90, C91, C92, C93, C94, C95, C96, C97, C98, C99, C100.
 (5) Taux de taux d'intérêt : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C12, C13, C14, C15, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C24, C25, C26, C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34, C35, C36, C37, C38, C39, C40, C41, C42, C43, C44, C45, C46, C47, C48, C49, C50, C51, C52, C53, C54, C55, C56, C57, C58, C59, C60, C61, C62, C63, C64, C65, C66, C67, C68, C69, C70, C71, C72, C73, C74, C75, C76, C77, C78, C79, C80, C81, C82, C83, C84, C85, C86, C87, C88, C89, C90, C91, C92, C93, C94, C95, C96, C97, C98, C99, C100.
 (6) Taux de taux d'intérêt : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C12, C13, C14, C15, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C24, C25, C26, C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34, C35, C36, C37, C38, C39, C40, C41, C42, C43, C44, C45, C46, C47, C48, C49, C50, C51, C52, C53, C54, C55, C56, C57, C58, C59, C60, C61, C62, C63, C64, C65, C66, C67, C68, C69, C70, C71, C72, C73, C74, C75, C76, C77, C78, C79, C80, C81, C82, C83, C84, C85, C86, C87, C88, C89, C90, C91, C92, C93, C94, C95, C96, C97, C98, C99, C100.
 (7) Taux de taux d'intérêt : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C12, C13, C14, C15, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C24, C25, C26, C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34, C35, C36, C37, C38, C39, C40, C41, C42, C43, C44, C45, C46, C47, C48, C49, C50, C51, C52, C53, C54, C55, C56, C57, C58, C59, C60, C61, C62, C63, C64, C65, C66, C67, C68, C69, C70, C71, C72, C73, C74, C75, C76, C77, C78, C79, C80, C81, C82, C83, C84, C85, C86, C87, C88, C89, C90, C91, C92, C93, C94, C95, C96, C97, C98, C99, C100.
 (8) Taux de taux d'intérêt : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C12, C13, C14, C15, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C24, C25, C26, C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34, C35, C36, C37, C38, C39, C40, C41, C42, C43, C44, C45, C46, C47, C48, C49, C50, C51, C52, C53, C54, C55, C56, C57, C58, C59, C60, C61, C62, C63, C64, C65, C66, C67, C68, C69, C70, C71, C72, C73, C74, C75, C76, C77, C78, C79, C80, C81, C82, C83, C84, C85, C86, C87, C88, C89, C90, C91, C92, C93, C94, C95, C96, C97, C98, C99, C100.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		IV B7.4	
	Chiffre au 31/12/N (1)	A	Valeur en autre
Total des annuités des garanties d'emprunt à l'exercice (2)			0,00
Total des garanties accordées en fin d'exercice (3)			0,00
Actifs nets de la dette à l'exercice (4)			0,00
Provision pour garanties d'emprunt (5)			0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice (6)			0,00
Ratio des garanties d'emprunt accordées en fin d'exercice en % (6)		I	I = A + B + C + D
		II	0,00
		III	0,00

(1) Montant des annuités des garanties d'emprunt à l'exercice.
 (2) Total des annuités des garanties d'emprunt à l'exercice.
 (3) Total des garanties accordées en fin d'exercice.
 (4) Actifs nets de la dette à l'exercice.
 (5) Provision pour garanties d'emprunt.
 (6) Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice.
 (7) Les garanties d'emprunt accordées en fin d'exercice sont égales à 20 % de l'actif net de la dette à l'exercice.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Type de créance du bilan ayant fait l'objet d'un coût d'acquisition	Désignation du titre (libellé)	Dette de comptes à court terme	Montant des transactions effectuées à court terme				Total (1)
			Montant de la contrepartie de l'opération	Montant de la réduction sur le bilan du cocontractant	1+2	1+3	
Crédits bancaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédits bancaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Total (1+2, 1+3, 1+4) = somme totale.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Libellé du contrat du marché	Avis de signature du cocontractant	Nature des prestations prévues par le marché	Dues du marché (mois)	Date fin de marché	Date mise en service de l'équipement	Montant total prévu du marché (TTC)	Annulé versé sur l'exercice			Part financement III
							Part total (4)	Part financement II	Part financement III	
SUBTOTAL										
SUBTOTAL										
TOTAL										

(1) Annulé, Total et Date de la contrepartie de la contrepartie publique

(2) Année 2025 du BP 2025-2026 du 01/01/2025

(3) Année 2025 du BP 2025-2026 du 01/01/2025

(4) Montant de la contrepartie publique

(5) Montant de la contrepartie publique

(6) Montant de la contrepartie publique

(7) Montant de la contrepartie publique

(8) Montant de la contrepartie publique

(9) Montant de la contrepartie publique

IV - ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN				57.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE					
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale					
Libellé (1)	Recettes à employer au 01/01/N		Recettes à verser au 31/12/N		IV 57.7
	Montant recette	Montant dépenses	Recettes	Restes à verser	
Totaux	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Recettes, sans affectation, lors de l'ajout, d'un service, sous réserve d'une affectation spéciale et non vérifiée en matière de vérification de son caractère de recette grevée d'une affectation spéciale.
 (2) D'un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduit à l'annexe au budget de la commune pour l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.
 (3) Recettes à employer au 01/01/N = total des Recettes, sans affectation, au 01/01/N.

IV - ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN				57.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							
Tableau récapitulatif des autres engagements donnés							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Droits en capital à l'origine	Droits en capital en fin	Annulé à verser au 31/12/N
TOTAL							
8077 Subventions à verser au amiable					0,00	0,00	0,00
8082 Autres engagements financiers					0,00	0,00	0,00
Autres engagements financiers					0,00	0,00	0,00
Autres engagements privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant des pouvoirs : immobiliers à l'Agence Foncière Locative (AFL) de la CCOT ;
 - "Ouvrages immobiliers" : de la garantie de tous pouvoirs immobiliers en titre de propriété - et de la garantie de tous pouvoirs immobiliers en titre de propriété ;
 - "Autres engagements financiers" : de la garantie de tous pouvoirs immobiliers en titre de propriété ;
 - "Autres engagements privés" : de la garantie de tous pouvoirs immobiliers en titre de propriété ;
 - "Autres engagements liés à des délégations de service public" : de la garantie de tous pouvoirs immobiliers en titre de propriété ;
 - "Autres engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement" : de la garantie de tous pouvoirs immobiliers en titre de propriété ;

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

Article d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS		Crédence en capital à l'origine	Crédence en capital par chapitre	Annulé à recevoir au cours de l'exercice
			Dans les années	Périodicité			
TOTAL							
8028	Régularisation de crédits-bail restant à recevoir (crédits-bail immobiliser)		0,00		0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (restant à recevoir)		0,00		0,00	0,00	0,00
8029	Autres engagements reçus		0,00		0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00		0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises			0,00		0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES		B8

Article (*)	Subventions (*)	SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		Nom de l'organisme	Nom juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (222)	Fonctionnement (223)			
						0,00
						0,00

(*) Indiquer le numéro d'imputation de la subvention.
 (2) Subventions et autres dépenses de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/21			IV			
			B9			
DEGREES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS		EFFECTIFS POURvus SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN DET (3)		TOTAL
		A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES AGENTS NON TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Employés créés au titre de l'article L. 3134 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (7)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (9)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (1) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (1) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (1) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les postes ou emplois sont indiqués conformément à la nomenclature (NOR) : NT8590102C du 29 mars 1988. Les emplois budgétaires sont également répertoriés dans le plan de gestion.

(2) Catégorie : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par le ministère de l'Intérieur. Les emplois permanents à temps complet sont contractuels pour un an. Les emplois à temps non complet sont contractuels à hauteur de la capacité de travail prévue par le décret de répartition de l'emploi.

(4) Emplois budgétaires créés par le ministère de l'Intérieur. Les emplois permanents à temps complet sont contractuels pour un an. Les emplois à temps non complet sont contractuels à hauteur de la capacité de travail prévue par le décret de répartition de l'emploi.

(5) Emplois budgétaires créés par le ministère de l'Intérieur. Les emplois permanents à temps complet sont contractuels pour un an. Les emplois à temps non complet sont contractuels à hauteur de la capacité de travail prévue par le décret de répartition de l'emploi.

(6) Emplois budgétaires créés par le ministère de l'Intérieur. Les emplois permanents à temps complet sont contractuels pour un an. Les emplois à temps non complet sont contractuels à hauteur de la capacité de travail prévue par le décret de répartition de l'emploi.

(7) Emplois budgétaires créés par le ministère de l'Intérieur. Les emplois permanents à temps complet sont contractuels pour un an. Les emplois à temps non complet sont contractuels à hauteur de la capacité de travail prévue par le décret de répartition de l'emploi.

(8) Emplois budgétaires créés par le ministère de l'Intérieur. Les emplois permanents à temps complet sont contractuels pour un an. Les emplois à temps non complet sont contractuels à hauteur de la capacité de travail prévue par le décret de répartition de l'emploi.

(9) Emplois budgétaires créés par le ministère de l'Intérieur. Les emplois permanents à temps complet sont contractuels pour un an. Les emplois à temps non complet sont contractuels à hauteur de la capacité de travail prévue par le décret de répartition de l'emploi.

Exemple : un agent à temps plein (quadruple de travail = 103 %), affecté à la fois à un emploi à temps complet (100 %) et à un emploi à temps partiel (3 %), (quadruple de travail = 107 %).

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Régime sociale de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de services publics (3) (4)			
Dotation mise hors de compte			
Garantie ou cautionnement d'un emprunt			
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme			
AUTRES			

Les documents justificatifs et comptables de ces opérations sont mis à la disposition du public à (1).
Tout péronne a le droit de demander communication à ses frais.

(1) Mont de la collectivité et autres titres publics détenus par la collectivité.

(2) Indiquer le titre de la délibération (délibération, arrêté ou décision de l'exécutif).

(3) Préciser le régime de la délégation (concessions, affermage, affranchissement...).

(4) Les obligations pour lesquelles l'engagement hors bilan est contracté sont indiquées dans les annexes budgétaires.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025

CATEGORIES (1)	SICR (2)	REEMBARCATION (3)		CONTRAT
		Indices (3)	Montant du contrat (3)	
Agents occupant un emploi permanent (6)		0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)		0,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

(1) Catégories A, B et C.
(2) SIES (Système Informatique de Gestion des Ressources Humaines) - SNU.
(3) SIES (Système Informatique de Gestion des Ressources Humaines) - SNU.
(4) SIES (Système Informatique de Gestion des Ressources Humaines) - SNU.
(5) SIES (Système Informatique de Gestion des Ressources Humaines) - SNU.
(6) SIES (Système Informatique de Gestion des Ressources Humaines) - SNU.
(7) SIES (Système Informatique de Gestion des Ressources Humaines) - SNU.

(1) Budget affecté au fonctionnement du service.
(2) Budget affecté au fonctionnement du service.
(3) Budget affecté au fonctionnement du service.
(4) Budget affecté au fonctionnement du service.
(5) Budget affecté au fonctionnement du service.
(6) Budget affecté au fonctionnement du service.
(7) Budget affecté au fonctionnement du service.

(1) Budget affecté au fonctionnement du service.
(2) Budget affecté au fonctionnement du service.
(3) Budget affecté au fonctionnement du service.
(4) Budget affecté au fonctionnement du service.
(5) Budget affecté au fonctionnement du service.
(6) Budget affecté au fonctionnement du service.
(7) Budget affecté au fonctionnement du service.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE	
DESIGNATION DES ORGANISMES	Montant du financement
	(€)
Syndicats mixtes (article L. 5721-3 du CGCT)	
EPCI	
Autres organismes de groupement	

(1) Indiquer si le financement est fait par 712; 714; 714*; fiscalité additionnelle ou sous bénéfice pignon.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	
101 Ecole maternelle Les Habiboussoune public maternel, actuellement pour l'instant, unique. Des établissements publics de maternelle ont été créés à partir de la loi n° 89-1008 du 30 septembre 1989 et à partir des communes qui ont adhéré au statut de collectivité déléguée (CGCT, article L. 5722-1, L. 5722-2 ou CGCT). Les établissements publics, de droit de la commune, sont classés, dans l'ordre : - les établissements publics locaux - les établissements publics de droit de l'Etat - les établissements publics de droit de la commune - les établissements publics de droit de l'Etat - les établissements publics de droit de la commune	

(1) Indiquer si le financement est fait par 712; 714; 714*; fiscalité additionnelle ou sous bénéfice pignon.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	37 682,81
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-38 494,73	-38 494,73
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-38 494,73	-811,92

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	811,92	811,92
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-38 494,73	-811,92
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-37 682,81	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 500,00	3 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	24 300,00	24 300,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	20 800,00	20 800,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprises des résultats, anticipés ou classiques

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le total des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : 1068) 1069) 1070) 1071) 1072) 1073) 1074) 1075) 1076) 1077) 1078) 1079) 1080) 1081) 1082) 1083) 1084) 1085) 1086) 1087) 1088) 1089) 1090) 1091) 1092) 1093) 1094) 1095) 1096) 1097) 1098) 1099) 1100)

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES		C1.2

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 500,00	3 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	3 500,00	3 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 500,00	3 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678	Autres emprunts	0,00	0,00
1681		0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
10...	Reprise de déductions, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES		C1.3

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RESSOURCES PROPRES			
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		24 300,00	24 300,00
Ressources propres extérieures de l'année (a)		4 000,00	4 000,00
10222	FCTVA	4 000,00	4 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13248	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		20 300,00	20 300,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
36...	Stocks de produits (5)		
39...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
461...	Dépréciation des stocks et en-cours		
59...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	20 300,00	20 300,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 36, 461, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 26, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement à la collectivité applicative du régime des procédures budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant le comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets utilisant les dépenses et les recettes d'un établissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV DT

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLET 1 : BUDGET	IV D2.1

VOLET 1 - BUDGETAIRE (circulaire n° LB/LR/0310082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Montant	FONCTIONNEMENT	Montant
Contribution régionale d'équilibre	0,00	Compensation assurance voyage par l'Etat	0,00
Propagande TTC	0,00	Compensation équilibre en titre des tarifs sociaux tous par l'Etat	0,00
Autres		Matériel	0,00
		Matériel	0,00
Subtotal Fonctionnement	0,00	Subtotal Fonctionnement	0,00
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Matériel	0,00	Matériel	0,00
Autres	0,00	Autres	0,00
Subtotal Investissement	0,00	Subtotal Investissement	0,00
TOTAL DEPENSES	(A)	TOTAL RECETTES (B + C)	(C)
	0,00		0,00

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS - VOLLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

Volet 2 - Compte TER SNCF (4) par la collectivité (circulaire n°1 BL/19/037/10821C du 11 décembre 2013)

Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compétitions des relations tarifaires	0,00
Travaux pour tiers	0,00
Produits des ventes	0,00
Produits des ventes de marchandises	0,00
Produits des ventes de services	0,00
Produits des ventes de prestations de services	0,00
Produits des ventes de prestations de services	0,00
Total produits de l'exploitation courante	0,00
Charges d'exploitation courante :	
Personnel - Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Pages RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00
Revenus et dépenses :	
Autres subventions	0,00
Impôts et taxes hors TAP	0,00
Minimum initial routier	0,00
Traction locale, conseil et logistique	0,00
Charges de locomotives autre Activité	0,00
Charge de matériel roulant	0,00
Charges de matériel fixe	0,00
Prévisions régionales	0,00
Prévisions régionales des installations fixes	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prévisions locales	0,00
Contribution des services Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total Revenus et dépenses	0,00
Prévisions de plus et de moins réalisables	0,00
- Dont subventions autres que RFF	0,00
- Dont subventions M2X	0,00
Autres Revenus	0,00

TOTAL CHARGES (2)	0,00
Charges annexes RFF	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Charges aux amortissements	0,00
Reprise de dépréciation et report de réévaluation	0,00
Variation des provisions pour charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Resultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Autres produits	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approché » ou « non approché ».
 (2) Total charges et autres dépenses courantes - dépenses d'exploitation courantes - autres dépenses courantes.
 (3) Excédent brut d'exploitation - charges d'exploitation courantes - autres dépenses courantes.
 (4) Excédent brut d'exploitation - charges d'exploitation courantes - autres dépenses courantes.
 (5) Excédent brut d'exploitation - charges d'exploitation courantes - autres dépenses courantes.
 (6) Excédent brut d'exploitation - charges d'exploitation courantes - autres dépenses courantes.

Cette annexe correspond au compte de résultat de l'exploitation par la collectivité, dans son caractère de service public, tel qu'il résulte de la loi n° 2004-57 du 18 janvier 2004 relative à l'organisation des transports ferroviaires.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	
Articles (2)	Montant
DEPENSES (1)	
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
Acquisitions d'immobilisations	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
Autres dépenses éventuelles	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des dépenses réelles	
P40	0,00
Total des dépenses d'ordre	
P41	0,00
TOTAL GENERAL	
	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	
Articles (2)	Montant
RECETTES (1)	
Subscriptions et cotisations et dettes assimilées	0,00
Dons et subventions reçues	0,00
Autres recettes éventuelles	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
P42	0,00
Total des recettes réelles	
P40	0,00
Total des recettes d'ordre	
P41	0,00
TOTAL GENERAL	
	0,00

(1) Dépenses et recettes, dépenses et recettes, effectuées hors du budget de la commune, de la section ou de l'annexe.
 (2) Prendre en compte les dépenses par ordre chronologique et par ordre alphabétique par la commune ou l'annexe.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DEGRÉS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base imposable (et contenu à la date du vote)	Variation de la base / N-1 (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqué par décision de l'assemblée (%, unité eu, €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée différentiel	Variation du produit / N-1 (%)
Part communale des ressources						
TICPE part définie à l'art. 295 du code des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (participation définie à l'art. 295 A bis du code des communes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total sur les tarifs de circulation véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total sur les tarifs de circulation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les activités de divertissement (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les activités de divertissement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'addition sur le jeu de hasard et de jeu d'argent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'addition sur la consommation fiscale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation fiscale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les redevances foncières et de circulation montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'addition sur les redevances foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taux de la taxe sur le jeu de hasard et de jeu d'argent.
 (2) Taux de la taxe sur les redevances foncières et de circulation montagne.

01) Merci de bien vouloir vérifier la validité des données saisies et l'exactitude des dépenses d'investissement et d'investissement et l'exactitude de la contribution personnelle.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		DA2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, articles L. 2715-4)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations avec mandat, entre sections	0,00
049	Opérations entre membres de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	RECETTES (1)	
	Libellé (2)	
	Reprises issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autre recouvrement éventuel	0,00
70	Prod. services, fournies, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	D6.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

BUDGET SIES SIVU (M57) - SIVU NOTRE DAME/ST VINCENT BOISSET - BP - 2025

		RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Montant
015	Attributions de charges	0,00	0,00
Total des montants réelles		0,00	0,00
042	Opérations entre transf. entre sections	0,00	0,00
043	Opérations entre inférieurs de section	0,00	0,00
Total des montants d'ordre		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Dépenses autorisées, selon le principe d'équilibre des comptes dans le budget L. selon le CCRZ.
 (2) La détermination des dépenses est effectuée par le bénéficiaire du subventionnement.
 (3) La détermination des dépenses est effectuée par le bénéficiaire du subventionnement.
 (4) Montant des actions de fonctionnement à effectuer par le bénéficiaire des dépenses d'investissement affectées à l'exécution de la compétence investissements.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 8
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 8
 VOTES :

Pour : 8
 Contre : 0
 Absentions : 0

Date de convocation : 17 février 2025

Présenté par (1) : Le Président Hervé DAVAL
 A. le 25 février 2025.
 A St Vincent de Boisset, le 25 février 2025.
 Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire, le 25 février 2025.
 A. le 25 février 2025.
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3):
 A St-Vincent-de-Boisset, le 25 février 2025.

CANZANI Stéphane	
DAVAL Hervé	
DOZANCE David	
DURANTET Jocelyne	
FEUGÈRE Éric	
PEDRINI Patrick	
TALIFERT Morgan	
WAGHI Sophie	
GIRARD Usnel, suppléant.	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28 février 2025, et de la publication le 28 février 2025.

A. le

(1) Indiquer « la présidence » ou « la présidente ».
 (2) Indiquer le nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signatures est édicté par le statut.

A St Vincent de Boisset,

le 25 février 2025.

L.c Président
 Hervé DAVAL

